

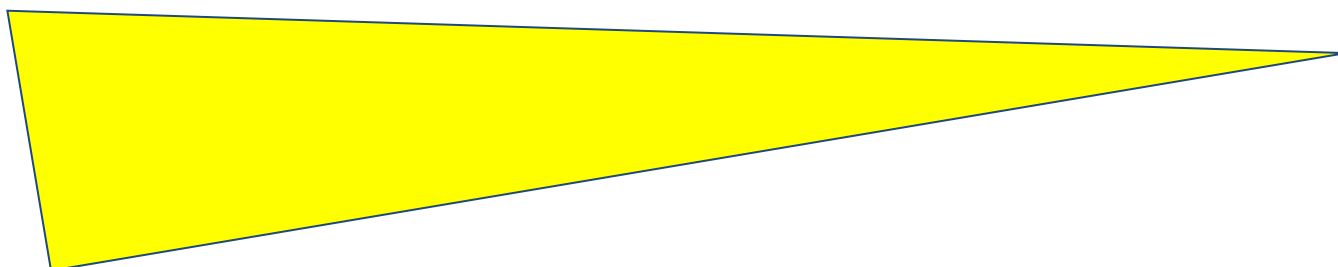


DEFIS

&

RECOMMANDATIONS

DES TROIS (03) DIRECTIONS DE LA DGESP



INTRODUCTION

La Direction Générale des Études Statistiques et de la Planification (DGESP) en RCA occupe une place centrale dans la gestion du système éducatif du pays, en particulier pour la collecte et l'analyse des données qui permettent de prendre des décisions éclairées en matière de politique éducative. Le secteur de l'éducation en RCA, bien qu'en constante évolution, fait face à des défis majeurs en termes d'infrastructures, de ressources humaines, et de qualité de l'enseignement.

En 2024, le système éducatif centrafricain comptait environ 1,2 million d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire, répartis entre environ 3 500 établissements scolaires, dont près de 1 000 établissements privés. Le nombre d'élèves dans les écoles publiques est largement supérieur, représentant environ 80% de la population scolaire. Malgré les efforts pour améliorer l'accès à l'éducation, des disparités importantes demeurent, notamment entre les zones urbaines et rurales, où l'accès à l'éducation reste plus limité, en particulier pour les filles.

Le corps enseignant de la RCA comprend environ 15 000 enseignants, dont une grande proportion est constituée de personnels contractuels (près de 30% de l'effectif total), en raison des difficultés liées à la gestion des enseignants titulaires et à la pénurie de ressources humaines formées. Les inspections académiques, essentielles pour le suivi et l'évaluation du système éducatif, sont présentes dans les différentes régions, mais elles rencontrent des obstacles logistiques et des lacunes en termes de capacité d'intervention.

En parallèle, le personnel administratif joue un rôle clé dans la planification et l'organisation des réformes. En 2023, le Gouvernement a intégré plus de 1 500 nouveaux agents, afin de renforcer les capacités de planification et d'analyse des données. Cependant, malgré ces efforts, les défis persistent : la fiabilité des données reste un enjeu crucial, et les outils statistiques doivent être modernisés pour permettre un suivi plus précis et plus rapide des évolutions du secteur.

Pour surmonter ces obstacles, plusieurs recommandations ont été formulées. Il est proposé d'améliorer les infrastructures technologiques, de renforcer la formation continue des enseignants, et d'intensifier la collaboration avec les institutions partenaires pour optimiser la collecte et l'utilisation des données. Une attention particulière doit également être accordée à la décentralisation de la planification afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des régions, notamment les zones les plus reculées, où l'accès à une éducation de qualité reste encore un défi.

Ainsi, cette analyse cherche à mettre en évidence les principaux défis rencontrés par la DGESP, tout en proposant des solutions concrètes pour améliorer la planification et l'efficacité du système éducatif, afin de garantir un avenir meilleur pour les élèves et les enseignants du pays.

I. DIRECTION DES STATISTIQUES, DE LA PLANIFICATION ET DE LA CARTE SCOLAIRE (DSPCS)

A. DÉFIS DE LA DSPCS

1. Défis liés à la production des statistiques éducatives

La DSPCS est confrontée à des retards récurrents dans la collecte et la remontée des données scolaires, ce qui affecte la ponctualité et la fiabilité des statistiques produites. Ces retards sont accentués par la faible maîtrise des outils numériques de collecte et de traitement des données au niveau déconcentré. Par ailleurs, la multiplicité des sources de données (statistiques administratives, enquêtes, données partenaires) entraîne des écarts et des incohérences, nuisant à la crédibilité des données sectorielles.

2. Défis liés à la planification éducative

La planification éducative demeure faiblement adossée aux données statistiques disponibles. On observe une faible intégration des données dans la prise de décision, ainsi qu'une insuffisance de capacités techniques en planification stratégique et prospective. L'alignement entre les plans sectoriels, les plans annuels opérationnels et les budgets reste difficile, en raison d'une faible culture de la planification axée sur les résultats et de l'absence de projections démographiques et éducatives régulièrement mises à jour.

3. Défis liés à la carte scolaire

La carte scolaire existante est souvent obsolète, incomplète et peu fiable, ne reflétant pas la réalité du terrain. L'absence ou la faiblesse des données géolocalisées limite l'analyse spatiale de l'offre éducative. Il en résulte des déséquilibres importants dans la répartition des établissements, des enseignants et des infrastructures, ainsi qu'une difficulté à anticiper la croissance démographique scolaire. La coordination avec les collectivités territoriales et les autres ministères demeure également insuffisante.

4. Défis organisationnels et institutionnels

La DSPCS souffre d'une insuffisance de ressources humaines qualifiées, notamment en statistiques, planification et cartographie. Le turnover élevé du personnel formé fragilise la continuité des activités. À cela s'ajoutent une faible coordination interne avec les autres directions techniques, un déficit de moyens logistiques et financiers, ainsi qu'une faible formalisation des procédures et des manuels de travail.

5. Défis technologiques et numériques

La digitalisation des processus statistiques et de planification reste limitée. L'accès aux logiciels spécialisés (SIG, outils de projection, logiciels statistiques) est restreint, les bases de données sont faiblement sécurisées et archivées, et la direction demeure fortement dépendante de l'appui des partenaires techniques et financiers.

6. Défis liés au suivi-évaluation et à la redevabilité

Le secteur éducatif ne dispose pas encore d'un système intégré et fonctionnel de suivi-évaluation. La production d'indicateurs de performance fiables et réguliers est difficile, l'exploitation des données pour l'évaluation des politiques éducatives reste limitée, et la diffusion des résultats auprès des décideurs et partenaires demeure insuffisante.

B. RECOMMANDATIONS POUR LA DSPCS

1. Renforcement du système statistique éducatif

Il est recommandé de mettre en place un système intégré de gestion des données éducatives, permettant la centralisation, l'harmonisation et la sécurisation des données. La digitalisation complète de la chaîne de collecte, associée à des outils mobiles et des plateformes en ligne, doit être accompagnée d'un programme continu de renforcement des capacités des acteurs déconcentrés. Un cadre national d'harmonisation des concepts, définitions et sources statistiques devra être institutionnalisé.

2. Amélioration de la planification éducative

La planification doit être recentrée sur l'utilisation systématique des données probantes. Il est nécessaire de renforcer les compétences en planification stratégique, en prospective et en budgétisation axée sur les résultats. La production régulière de projections démographiques et éducatives actualisées devra devenir une activité permanente. Un mécanisme formel de coordination entre statistiques, planification et finances est également recommandé.

3. Modernisation de la carte scolaire

Il est recommandé de développer une carte scolaire numérique, dynamique et géolocalisée, intégrant les données démographiques, scolaires et infrastructurelles. La mise à jour annuelle de la carte scolaire devra être rendue obligatoire, avec l'implication des collectivités territoriales. La carte scolaire devra être institutionnalisée comme outil central de décision pour les investissements éducatifs.

4. Renforcement institutionnel et organisationnel

La DSPCS devra se doter d'une stratégie de développement des ressources humaines, incluant le recrutement de profils spécialisés et des mécanismes de fidélisation du personnel formé. La formalisation des procédures, à travers des manuels de travail et des référentiels métiers, est essentielle. Un renforcement des moyens logistiques et financiers est également requis.

5. Digitalisation, suivi-évaluation et redevabilité

Il est recommandé de développer un système intégré de suivi-évaluation sectoriel, interopérable avec les bases de données statistiques. La sécurisation, l'archivage et la diffusion des données devront être renforcés afin d'améliorer la redevabilité et l'utilisation des résultats dans la prise de décision.

II. DIRECTION DE L'INFORMATION, DE L'ÉVALUATION, DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (DIEOSP)

A. DÉFIS DE LA DIEOSP

1. Défis liés à l'information scolaire et professionnelle

La DIEOSP fait face à une insuffisance de données fiables, complètes et régulièrement actualisées sur les filières de formation, les parcours éducatifs et les débouchés professionnels. Cette situation limite la capacité des élèves et des familles à faire des choix éclairés. L'accessibilité à l'information demeure faible, en particulier pour les élèves des zones rurales et enclavées, du fait de l'absence de supports standardisés et de la faible intégration des technologies de l'information et de la communication dans les dispositifs de diffusion.

2. Défis liés à l'orientation scolaire et professionnelle

L'orientation scolaire et professionnelle reste faiblement structurée au sein des établissements. La plupart des établissements ne disposent pas de services d'orientation fonctionnels, et l'absence de conseillers d'orientation qualifiés limite la qualité de l'accompagnement des élèves. Les décisions d'orientation sont majoritairement fondées sur les seuls résultats scolaires, sans prise en compte suffisante des aptitudes, des intérêts, du genre et des besoins spécifiques. En outre, les mécanismes d'orientation vers l'enseignement technique et la formation professionnelle sont peu développés et insuffisamment valorisés.

3. Défis liés à l'évaluation du système éducatif

La DIEOSP opère dans un contexte marqué par une faible culture de l'évaluation des politiques et programmes éducatifs. Les outils et méthodologies d'évaluation sont hétérogènes, peu

standardisés et souvent développés de manière ponctuelle. Les données issues des évaluations sont peu exploitées dans la prise de décision, et l’articulation entre évaluation, planification et réforme éducative demeure insuffisante.

4. Défis institutionnels et organisationnels

Sur le plan institutionnel, la direction souffre d’une insuffisance de ressources humaines spécialisées, notamment en orientation scolaire, évaluation, psychologie scolaire et analyse des politiques publiques. La coordination avec les directions pédagogiques et techniques est limitée, ce qui entrave l’intégration des résultats d’information, d’orientation et d’évaluation dans les politiques sectorielles. Le manque de budget dédié et l’absence d’un cadre réglementaire clair et formalisé de l’orientation scolaire et professionnelle constituent également des contraintes majeures.

5. Défis liés au suivi de l’insertion professionnelle

La DIEOSP ne dispose pas d’un système structuré de suivi des diplômés, ce qui limite la capacité d’analyse de l’employabilité des sortants du système éducatif. Les liens entre l’école, la formation et le marché du travail demeurent faibles, et les données disponibles sur l’insertion professionnelle sont fragmentaires. La collaboration avec le secteur privé, les organisations professionnelles et les services publics de l’emploi reste insuffisante.

B. RECOMMANDATIONS POUR LA DIEOSP

1. Renforcement du système d’information scolaire et professionnelle

Il est recommandé de développer un système national intégré d’information scolaire et professionnelle, regroupant les données sur les filières, les parcours de formation et les débouchés. La production et la diffusion de supports standardisés (guides des métiers, fiches d’orientation, plateformes numériques) devront être systématisées. L’utilisation des TIC, notamment des portails web et applications mobiles, permettra d’améliorer l’accessibilité de l’information, en particulier pour les zones rurales.

2. Structuration de l’orientation scolaire et professionnelle

La DIEOSP devra impulser la mise en place de services d’orientation fonctionnels dans les établissements scolaires, avec un cadre organisationnel et opérationnel clair. Le recrutement, la formation et la certification de conseillers d’orientation constituent une priorité. Les dispositifs d’orientation devront intégrer l’approche par compétences, la prise en compte des aptitudes, des intérêts, du genre et de l’inclusion. Une attention particulière devra être accordée à la promotion de l’enseignement technique et de la formation professionnelle.

3. Institutionnalisation de l'évaluation du système éducatif

Il est recommandé d'élaborer et d'adopter un cadre national d'évaluation des politiques et programmes éducatifs, incluant des outils, indicateurs et méthodologies standardisées. Les capacités techniques en évaluation, notamment en évaluation d'impact, devront être renforcées. Les résultats des évaluations devront être systématiquement intégrés dans la planification, la révision des politiques et les réformes éducatives.

4. Renforcement institutionnel et cadre réglementaire

La DIEOSP devra bénéficier d'un renforcement de ses ressources humaines et financières, ainsi que d'une amélioration de la coordination avec les autres directions techniques. L'élaboration et l'adoption d'un cadre réglementaire national de l'orientation scolaire et professionnelle permettront de clarifier les rôles, responsabilités et mécanismes de mise en œuvre.

5. Mise en place d'un système de suivi de l'insertion professionnelle

Il est recommandé de développer un système national de suivi des diplômés, en partenariat avec les établissements de formation, le secteur privé et les services de l'emploi. Ce système permettra de produire régulièrement des analyses sur l'employabilité et l'adéquation formation-emploi, afin d'éclairer les politiques éducatives et de formation.

III. DIRECTION DES ÉTUDES ET DES ANALYSES PROSPECTIVES, PROJETS ET PARTENARIATS (DEAPP)

A. DÉFIS DE LA DEAPP

1. Défis liés aux études sectorielles

La DEAPP fait face à une insuffisance d'études sectorielles approfondies sur des thématiques prioritaires telles que la démographie scolaire, la déperdition, la qualité des apprentissages et l'efficacité interne du système éducatif. La direction demeure fortement dépendante des études financées et conduites par les partenaires techniques et financiers, ce qui limite l'appropriation nationale des résultats. Les capacités internes de conception et de conduite d'études complexes restent faibles.

2. Défis liés aux analyses prospectives

La conduite d'analyses prospectives est entravée par le manque de données longitudinales fiables et par la faible maîtrise des outils de projection démographique et éducative. Il en résulte une difficulté à anticiper les besoins futurs en enseignants, infrastructures et ressources financières. Les résultats des analyses prospectives sont encore peu intégrés dans la planification stratégique sectorielle.

3. Défis méthodologiques et techniques

L'accès aux logiciels spécialisés (outils de projection, économétrie, SIG) demeure limité, et la DEAPP ne dispose pas de cadres méthodologiques standardisés pour la conduite des études prospectives. Cette situation affecte la qualité, la comparabilité et la reproductibilité des analyses produites.

4. Défis liés à la valorisation et à l'utilisation des résultats

Les résultats des études sont faiblement diffusés et insuffisamment vulgarisés, ce qui limite leur appropriation par les décideurs. Les mécanismes de capitalisation, de partage des connaissances et de mémoire institutionnelle sont peu développés, réduisant l'impact des analyses sur les politiques publiques.

5. Défis institutionnels et de coordination

La coordination de la DEAPP avec la DSPCS, la DIEOSP et les autres directions techniques demeure insuffisante. Le positionnement institutionnel de la DEAPP dans le processus décisionnel n'est pas clairement défini, ce qui limite son influence sur les choix stratégiques. Les ressources financières allouées à la conduite régulière des études restent limitées.

B. RECOMMANDATIONS POUR LA DEAPP

1. Renforcement des capacités en études sectorielles

Il est recommandé de renforcer les capacités internes de la DEAPP en recherche, analyse sectorielle et méthodes quantitatives et qualitatives. Un programme national pluriannuel d'études stratégiques, financé sur ressources nationales, devra être mis en place afin de réduire la dépendance vis-à-vis des partenaires.

2. Développement des analyses prospectives

La DEAPP devra se doter d'un système de données longitudinales sectorielles et renforcer la maîtrise des outils de projection démographique, éducative et financière. Les analyses prospectives devront être institutionnalisées et intégrées de manière systématique dans les processus de planification stratégique et budgétaire.

3. Standardisation méthodologique et renforcement technique

Il est recommandé d'élaborer des guides méthodologiques nationaux pour les études sectorielles et prospectives. L'accès aux logiciels spécialisés devra être amélioré, et des formations continues devront être organisées pour les cadres de la direction.

4. Valorisation, diffusion et utilisation des résultats

La DEAPP devra mettre en place des mécanismes de diffusion et de vulgarisation des résultats (notes de politiques publiques, briefs stratégiques, ateliers de restitution). La capitalisation des connaissances devra être institutionnalisée afin de renforcer la mémoire et l'apprentissage organisationnels.

5. Renforcement institutionnel et coordination

Il est recommandé de clarifier le rôle et le positionnement de la DEAPP dans le processus décisionnel sectoriel. Des mécanismes formels de coordination avec les autres directions de la DGESP devront être institués. Enfin, un financement dédié et pérenne pour les activités d'études et de prospective devra être assuré.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'analyse des défis auxquels font face les trois directions techniques de la DGESP, la DSPCS, la DIEOSP et la DEAPP met en évidence des contraintes structurelles et transversales qui limitent l'efficacité du pilotage du système éducatif. Ces contraintes concernent principalement la fiabilité et la disponibilité des données, l'insuffisance des capacités humaines et techniques, la faible digitalisation des processus, ainsi que la faible utilisation des informations produites dans la prise de décision stratégique.

La DSPCS demeure confrontée à des défis majeurs liés à la production statistique, à la planification éducative et à la modernisation de la carte scolaire, éléments pourtant essentiels pour une allocation équitable et efficiente des ressources éducatives. De son côté, la DIEOSP évolue dans un contexte marqué par l'insuffisance de dispositifs structurés d'information, d'orientation et d'évaluation, ce qui limite la capacité du système éducatif à accompagner efficacement les parcours des apprenants et à apprécier l'impact réel des politiques éducatives. Quant à la DEAPP, son potentiel stratégique est encore insuffisamment exploité en raison de capacités limitées en études et analyses prospectives, d'une faible valorisation des résultats et d'un positionnement institutionnel peu affirmé dans le processus décisionnel.

Face à ces constats, les recommandations formulées appellent à une réforme progressive mais structurante de la DGESP, fondée sur le renforcement des capacités internes, la digitalisation des systèmes d'information, la standardisation des outils et méthodologies, ainsi que l'amélioration de la coordination interne et interinstitutionnelle. L'institutionnalisation de la planification et de l'évaluation basées sur les données probantes, ainsi que la valorisation systématique des études et analyses prospectives, constituent des leviers essentiels pour améliorer la gouvernance du secteur éducatif.

En définitive, le renforcement de la DGESP apparaît comme une condition indispensable à la réussite des réformes éducatives, à l'amélioration de la qualité et de l'équité du système éducatif, et à une meilleure adéquation entre formation et besoins du développement national. La mise en œuvre effective des recommandations proposées nécessitera un engagement politique fort, une mobilisation accrue des ressources nationales, ainsi qu'une appropriation institutionnelle durable, afin de positionner la DGESP comme un véritable centre d'expertise et d'aide à la décision au service du système éducatif.